

Sauvons le Cabinet médical de Collonges-sous-Salève !

Pétition pour la réalisation de son Projet d'extension

L'APEC* mobilise tous les Collongeois et toutes les personnes souhaitant :

- **Garder le Cabinet médical à Collonges-sous-Salève**
- **Disposer de services de soins supplémentaires avec son Projet d'extension.**

Sans la mise en route rapide du Projet d'extension à Collonges répondant au projet de soin de la maison de santé, défini par l'ensemble des professionnels médicaux et paramédicaux de la maison de santé, sous l'égide de l'assurance maladie et de l'agence régionale de santé (ARS), c'est le départ annoncé de médecins du Cabinet médical de Collonges et à moyen terme sa fermeture.

Le projet d'extension du Cabinet médical à Collonges répond :

- à la demande croissante des patients
- aux besoins de services de santé complémentaires à Collonges
- à l'offre d'une médecine de qualité et diversifiée

Projet d'extension à taille humaine pour une meilleure qualité de soins.

1 médecin généraliste supplémentaire voire 2 (soit 5 à 6 médecins en tout), des kinés, des infirmières, des sages-femmes, 1 pédicure-podologue, 1 orthophoniste, 1 psychologue et 2 autres bureaux de paramédicaux (éventuellement 1 diététicienne et autre) réunis au Cabinet médical avec son extension.

La proximité des médecins avec les professionnels de santé paramédicaux apporte une amélioration de l'efficacité et la simplification des échanges interprofessionnels dans les soins et le suivi des patients.

Projet d'extension prêt à être mis en route rapidement.

Adopté en juin 2019 par le Conseil Municipal à l'unanimité. Accord de principe des subventionneurs. Permis de construire accordé en mars 2020 avec des places de parking supplémentaires et optimisation des espaces. La possibilité d'aménager d'autres places de parc en épi aux alentours et en zone bleue dédiées au Cabinet médical, l'arrêt de Bus à proximité, la forte densité de logements dans le voisinage pour s'y rendre à pied et sa situation proche de la pharmacie sont autant d'avantages en faveur de ce projet d'extension qui correspond aux attentes des professionnels de santé et aux besoins des Collongeois.

Projet d'extension à Collonges subventionnable jusqu'à 75-80 % par la Sous-Préfecture, la Région et le Département.

La Sous-Préfecture confirme aux médecins son soutien pour un projet d'extension à Collonges, situé en zone d'intervention prioritaire (ZIP). Le permis de construire ayant été accordé en mars 2020, l'étape suivante est pour la Mairie de lancer les appels d'offres, définir le coût réel et demander les subventions. Les travaux pourraient même commencer avec leur accord verbal.

Pas d'extension à Collonges = Fermeture du Cabinet médical à Collonges

NON au départ des médecins et des infirmières de Collonges.

NON à la perte de qualité de services sur notre commune.

Priorité au Projet d'extension du Cabinet médical à Collonges avant d'investir dans une maison de santé intercommunale dans une autre commune au pied du Salève.

Nous demandons à Madame la Maire et aux conseillers municipaux de mettre dans les priorités la réalisation du Projet d'extension du Cabinet médical à Collonges dont le permis de construire a été accordé en mars 2020 et d'assurer ainsi aux habitants de notre commune, un accès pérennisé aux soins et une augmentation des services de santé à Collonges-sous-Salève.

Pétition signée par toutes les personnes souhaitant garder le cabinet médical avec son projet d'extension à Collonges-sous-Salève. A retourner à l'APEC qui remettra l'ensemble de la pétition à Madame la Maire ainsi qu'à la Sous-Préfecture et toute autre autorité pour faire entendre la volonté des administrés.

* APEC : Association pour la Protection de l'Environnement Collongeois, association de Loi 1901

Art 2 des Statuts : cette association fondée le 5 novembre 1990 a pour but la défense et la protection de l'environnement naturel. Elle vise à préserver une certaine qualité de vie pour les habitants de la commune et à promouvoir un développement harmonieux de Collonges-sous-Salève ; elle assure la défense des consommateurs et des usagers des services publics.

APEC – BP n°29 – 74160 Collonges-sous-Salève – bureau@apec-collonges.net

Sauvons le Cabinet médical de Collonges-sous-Salève !

Pétition pour la réalisation de son Projet d'extension

Nous demandons à Madame la Maire et aux conseillers municipaux de mettre dans les priorités la réalisation du Projet d'extension du Cabinet médical à Collonges dont le permis de construire a été accordé en mars 2020 et d'assurer ainsi aux habitants de notre commune, un accès pérennisé aux soins et une augmentation des services de santé à Collonges-sous-Salève.

NOM	Prénom	Adresse	Signature